



Aidez moi svp. Comment obtenir un titre de séjour après 3 refus

Par **ianza**, le **21/07/2008** à **16:39**

Bonjour à tous,

Je suis arrivé en France en 2002 à l'âge de 16 ans avec un visa schengen de 1 mois. Je me suis tout de suite inscrite dans une école et jusqu'à aujourd'hui je suis scolarisé (atuellement en BTS). L'an 2003 j'ai fait une demande de titre de séjour étudiant à la sous préfecture et ils me l'ont refusé. A la suite j'ai pris un avocat pour faire appel, on est passé devant le tribunal administratif de Melun et la requête à été rejetée. Enfin, pour le 3ème appel qui est passé devant la cour d'appel administrative de Paris, ça à été refusé. La réponse je l'ai reçu la semaine dernière. Mon dernier recours c'est le conseil d'État dont je n'ai pas envi de franchir car ça représente beaucoup de risques. Je vie chez la mère de mon fiancé qui est également ma tutrice légale, et mon fiancé lui est titulaire d'un titre de séjour "vie privée et familiale". Je suis totalement perdu, je ne sais pas quelle voie prendre pour enfin obtenir un titre de séjour car après 3 refus, je suis plus ou moins déboussolée, en effet aujourd'hui je n'ai rien, pas de titre de séjour. A la fin de mes études je souhaiterais aussi travailler, en gros je veux faire ma vie en France avec mon fiancé et fonder une famille.

Toutes aides et conseils me serait vraiment utiles dans ma situation.

Merci d'avance.

Par **monde2008**, le **01/09/2008** à **18:10**

Bonsoir,

Je connais pas trop ce milieu si je comprend bien ta situation, ton fiancé est titulaire d'un titre de séjour donc c'est à dire que même si vous vous mariez après vous allez faire recours au regroupement familial et ça va prendre du temps.

Je te souhaite bonne chance et tiens moi au courant.a+